

## Une hausse de taxes de 17,1% à Sainte-Anne-des-Lacs

# Une pilule dure à avaler pour les citoyens

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca)

**Au lendemain du dépôt du budget qui a eu lieu le 30 janvier dernier, les Annelacois ont vu leur compte de taxes augmenter de 17,1%. Ils ne peuvent oublier celle de l'année dernière qui fut de 7,6% soit un alourdissement de 24,7% en deux ans.**

Le contexte économique, les enjeux de conformité et ceux reliés aux revenus, selon la mairesse, sont les éléments majeurs qui expliquent cette augmentation des taxes. L'inflation et l'augmentation du prix de l'essence ont été citées, à maintes reprises, comme des imprévus financiers importants. Pourtant, cette réalité affecte, tout autant, les autres Municipalités. Qu'en est-il des véritables raisons?

### Un manque à gagner au niveau des revenus

Le manque de diversité de revenus est la faiblesse de la Municipalité. Ainsi donc, 80% des revenus de fonctionnement est basé sur les revenus de taxes foncières, comparé à 53% dans le reste du Québec.

Outre le revenu rattaché aux droits de mutation qui a subi une diminution de 42% et celui des subventions qui a subi une baisse de 16%, le seul revenu substantiel permettant d'équilibrer les dépenses est celui des taxes des citoyens ce qui nous amène à comprendre l'augmentation de 17% pour un budget dont la hausse est de 9%.

### Augmentation des dépenses

Le plus haut pourcentage des dépenses revient au service de la Dette qui concerne, en partie, selon les explications de Catherine Hamé, le fonds de roulement, fonds qui paiera la facture de la majorité des projets de 2023. Nous y retrouvons une augmentation de 44%.

Vient en second rang l'augmentation de 16% du service des Travaux publics pour un montant total de 2 575 994 \$ et ce, malgré des coupures de l'ordre de 579 000 \$ de différents travaux projetés.

Le service de l'Urbanisme bénéficie d'une augmentation de dépenses de 13% (545 462 \$), montant qui servira, notamment, à terminer la révision des règlements de l'urbanisme.

La majeure partie des augmentations des dépenses concerne les salaires. Ainsi, les nouveaux postes créés en 2022 représentent une augmentation de 4% (32 439 \$), l'augmentation salariale à laquelle est attribuée une hausse de 7% (50 000 \$) et le rattrapage salarial 2020-2022 évalué à 20% (140 000 \$).

Il reste à ajouter à toutes ces dépenses l'augmentation de certains incompressibles, nommés ainsi dans le jargon administratif, soit de 7% pour la quote-part de la

Sécurité du Québec et de 11% pour la MRC des Pays-d'en-Haut et du Centre sportif.

### Pour fermer le robinet: des coupures

Pour arriver, un tant soit peu à un équilibre budgétaire, le Conseil a dû procéder à l'annulation ou au report de projets de l'ordre de 974 000 \$ dans les services suivants: Travaux publics (579 000 \$); Déplacement financier pour emprunt (225 000 \$); Environnement (93 000 \$); Sécurité publique et incendie (45 000 \$); Administration (22 500 \$) et Loisirs (10 000 \$).

Pour connaître plus en détail, les projets annulés ou reportés, il est possible de se référer à la section budget sur le site de la Municipalité.

Questionnée par les citoyens depuis plusieurs mois au sujet du nombre d'employés nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins de la Municipalité, la mairesse a annoncé le premier mandat de la nouvelle directrice générale, Anne-Claire Robert, qui sera de revoir l'organigramme des employés de l'Hôtel de Ville.

Comme la masse salariale est d'importance (32,2% du budget total), le Conseil a procédé à l'abolition de certains postes. Ces suppressions n'ont pu être divulguées, lors du dépôt du budget, pour des raisons strictement administratives.

Ainsi, il était annoncé lors de la séance extraordinaire du 9 février dont le sujet à l'ordre du jour était «Restructuration organisationnelle», l'abolition des postes de direction du service des Travaux publics et des Loisirs, en l'occurrence, monsieur Maxime Jamaty et madame Stéphanie Lauzon. Il en va de même pour le poste de coordination des Ressources humaines, tenu par Geneviève Morest.

Christian Goyette a été nommé au poste d'adjoint à la direction en

remplacement de Christine Valiquette, directrice du service de l'Urbanisme, qui a démissionné.

### État de la dette

En date du 12 décembre 2022, le solde de la dette est de 2 344 504 \$ et celui du fonds de roulement est de 811 786 \$. À cela s'ajoute un montant de 1 905 328 \$ qui est une dette en attente de financement. La dette totalise donc 5 061 618 \$, une augmentation nette de 44% puisqu'en 2022, elle totalisait 2,8 millions.

Au début de l'année 2022, le surplus accumulé, le bas de laine, ainsi nommé par des citoyens, était de 1 622 064 \$. Il n'est plus que de 245 230 \$. La mairesse a expliqué que l'argent du surplus a été transféré dans différents fonds, à l'achat du camion 10 roues ainsi qu'à celui du terrain du chemin des Chênes et, finalement, à soutenir l'organisme Héritage plein-air du Nord.

### Le plan triennal d'immobilisation en pause pour 2023

Les engagements financiers 2023, annoncés dans le plan triennal, sont de l'ordre de 12 718 279 \$. Ces engagements seront financés principalement par le fonds de roulement, par des subventions (4 011 627 \$) et des emprunts (8 462 601 \$).

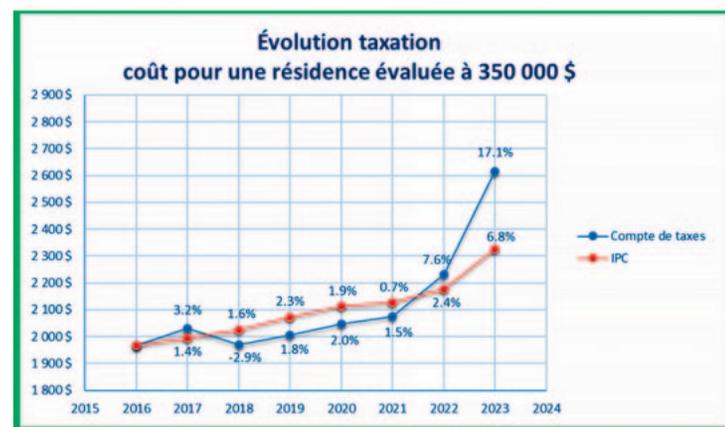
Ces projets seront réalisés en 2023 puisqu'ils sont déjà engagés, tel est le cas des chemins Fournel et Filion. Aucun autre projet n'est prévu à ce jour.

### Modification des modalités de paiement

Pour réduire l'impact sur le portefeuille des citoyens, le Conseil a adopté un projet modifiant les modalités de paiement en passant de trois à six versements.

Ainsi, pour une maison évaluée à 350 000 \$, le compte de taxes augmentera de 382,84 \$. La taxe d'ordure résidentielle passera de 245 \$ à 250 \$.

La mairesse a terminé cette soirée en précisant que malgré cette hausse des taxes, l'année qui vient permettra, au Conseil, de se donner d'autres moyens pour un meilleur avenir.



## Au Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs

# Le budget ne fait pas l'unanimité

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca)

**Le 30 janvier dernier, le Conseil a déposé son budget. Tout comme l'an passé, deux conseillers ont usé de leur droit de veto pour s'opposer à l'adoption d'un budget dont l'augmentation de 17% est une dure réalité pour les citoyens.**

Sans surprise, les raisons évoquées par les conseillers Lupan et Harvey ne diffèrent pas tellement de celles de l'an passé. Le *Journal* a voulu connaître leur position afin de mieux comprendre leur version. Pour eux, cette démarche se voulait aussi une possibilité de faire valoir leur point de vue à la population. Voici donc leurs propos.

### Absence de plan stratégique

Les deux conseillers s'accordent pour souligner le manque de vision du Conseil. Un déjà-vu puisque Sylvain Harvey revient constamment, lors des séances mensuelles, sur ce point particulier: l'absence de plan stratégique ou de plan directeur rend impossible une saine gestion des finances de la Municipalité.

Celui-ci explique, en ces termes, sa position: «Ce sujet est mon cheval de bataille. Mon plan est très simple, c'est d'avoir, tout simplement, un plan. Comme les demandes fusent de toutes parts, l'absence d'un plan nous conduit à accepter des achats ponctuels sans avoir de recul pour les analyser. Il nous est impossible, alors, d'évaluer les impacts et ce, même à court terme».

En accord avec son collègue, Virginie Lupan soutient qu'il est impensable de planifier un budget en ayant comme outil de travail des objectifs vagues comme ceux de certains services. En exemple, elle cite l'objectif du service de Sécurité publique et Incendie, publié lors de la présentation visuelle: «Réfléchir sur l'avenir des services offerts à la population». Pour elle, cette orientation ne veut rien dire et ne permet pas de faire des choix judicieux.

### Trop d'employés

Se questionner, un tant soit peu, notamment, en temps de planification budgétaire, sur les besoins en ressources humaines, est un incontournable. «Il y a trop d'employés, particulièrement, au service des Travaux publics. A-t-on besoin d'un directeur, d'un coordonnateur, de deux chefs d'équipe et de tant d'employés manuels avec toutes les annulations des travaux qui ont été annoncées?», de souligner, unanimement, les deux conseillers.

Dans le budget, les dépenses allouées au service des Loisirs sont aussi importantes que celles de l'Environnement, ce qui, d'après eux, est une incohérence. Là aussi, trop d'employés au service des Loisirs et trop peu à celui de

l'Environnement. Selon eux, le Conseil doit prendre, beaucoup plus en considération, le slogan de la Municipalité: «La nature à l'état pur» et l'utiliser, à bon escient, pour se donner une orientation.

Questionnés par le *Journal*, immédiatement après la séance extraordinaire du 9 février, au sujet de l'annonce surprise de l'abolition de postes dans différents services, et ce seulement une semaine après le dépôt du budget, les deux conseillers ont soutenu que leurs commentaires restaient d'actualité.

«Ce n'est pas une décision facile à prendre, mais comme je le mentionnais depuis plusieurs années, il fallait un remaniement au niveau de certains services. Une petite municipalité ne peut supporter une telle masse salariale», a expliqué Sylvain Harvey.

### Une demande des citoyens

Pour connaître la position réelle des deux conseillers, les citoyens ont demandé à la mairesse une rencontre particulière avec ces derniers. Celle-ci a mentionné que le Conseil était une seule et unique équipe. Pour les deux conseillers, rencontrer les citoyens de façon informelle peut être enrichissant.

Avant tout, les deux conseillers désirent, ardemment, s'asseoir avec les autres membres du Conseil afin d'améliorer la gestion de la Municipalité. Selon eux, cette augmentation de 17% est un signal d'alarme. La mobilisation du Conseil est indispensable.

«La dette va continuer à augmenter. La chose qui va jouer en notre faveur sera notre nouveau rôle d'évaluation. Dans le passé, le Conseil baissait le taux de taxation pour essayer d'équilibrer. De là, l'importance d'avoir une vision que nous devons établir rapidement. Il y en a peut-être une, mais je ne la connais pas, et sauf erreur de ma part, la population de Sainte-Anne-des-Lacs non plus», a mentionné Sylvain Harvey.

Le mot de la fin lui revient. Il résume une situation qui perdure: «Ce vouloir de tout changer, de tout chambouler, de dire qu'il n'y a rien de bon, doit disparaître au profit d'une vision que les citoyens appuient. Si un coup dur survient, que nous arrivera-t-il puisque notre surplus n'est plus que d'environ 245 000 \$?»